

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC

Le 10 aout 2015 avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal tenue à 20h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Michel Roberge, maire suppléant, les conseillers : François Théberge, Jules Bernier, Martin Hudon et Michel Gagnon.

Étaient absents monsieur le maire Yvan Pilote et le conseiller Berthold Allard

Régis Martin, secrétaire-trésorier était aussi présent.

15.08.120      *ACCEPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Il est proposé par monsieur Martin Hudon  
et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

15.08.121      *PROCÈS-VERBAUX*

ATTENDU que le conseil municipal a déjà pris connaissance du procès-verbal du 06 juillet et du 07 juillet 2015;

Il est proposé par monsieur François Théberge  
et résolu unanimement :

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal du 06 juillet et du 07 juillet 2015.

15.08.122      *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL*

Il est proposé par monsieur François Théberge  
et résolu unanimement :

Que le procès-verbal de la réunion du 06 juillet 2015 soit adopté sans amendement.

15.08.123      *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL*

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon  
et résolu unanimement :

Que le procès-verbal de la réunion du 07 juillet 2015 soit adopté sans amendement.

15.08.124      *COMPTES*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier  
et résolu unanimement :

Que la liste de comptes numéro 7, juillet 2015, au montant total de 130,218.75 \$ est acceptée démontrant une liste des comptes payés au montant de 33,035.38 \$, une liste des salaires payés au montant de 41,519.72 \$, une liste des comptes à payer au montant de 55,663.63 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer les comptes.

\*\*      *CORRESPONDANCE*

Monsieur le maire suppléant procède à la lecture de la liste de la correspondance et aucun sujet ne fait l'objet d'une résolution :

\*\*      *FIN DE LA CORRSPONDANCE*

\*\* *MUNICIPALITÉ RÉCUPÉR'ACTION – Projet de récupération de matières recyclables dans les lieux publics de la municipalité*

Le sujet « MUNICIPALITÉ RÉCUPÉR'ACTION – Projet de récupération de matières recyclables dans les lieux publics de la municipalité » est reporté à la réunion ordinaire de septembre 2015.

15.08.126 *SUBVENTION DU MTQ POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – Travaux à réaliser*

ATTENDU que la municipalité a reçu confirmation d'une aide financière au montant de 57 574 \$ du ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'exercice financier 2015-2016;

CONSIDÉRANT que des travaux sont à réaliser sur la rue Besson et la route Bonsaint;

Il est proposé par monsieur François Théberge et résolu unanimement :

De construire une bordure de béton des deux cotés sur la rue Besson dans la section reliant la rue Besson à la rue Devin ainsi que la pose de pavage représentant des coûts estimés à 38 550 \$ ;

De faire des travaux de drainage sur la route Bonsaint par du creusage de fossé et la pose de gravier concassé représentant un coût estimé à 20 000 \$;

D'approprier la subvention du MTQ au montant de 57 574 pour couvrir le coût des travaux.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à un appel de soumissions et à octroyer les contrats nécessaires à la réalisation desdits travaux.

15.08.127 *BAIL POUR LE LOCAL DE LA VIE D'ENFANT 0-5 ANS AVEC LA CSPB – ECOLE STE-THÉRÈSE*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier et résolu unanimement :

D'autoriser la signature du bail de location de locaux par la Commission scolaire du pays des Bleuets en faveur de l'organisme La Vie d'Enfants 0-5 ans situé à l'École Ste-Thérèse au 242, 3<sup>e</sup> Avenue à Dolbeau-Mistassini.

Les espaces loués représentent 519.79 pieds carrés et consenti pour un terme d'un an du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 au montant de 2770.34 \$ pour l'année.

Que monsieur Yvan Pilote, maire, est la personne désignée pour signer le bail.

15.08.128 *ABATTOIR DE PROXIMITÉ – M. Dominique Harvey, 230, chemin Lapointe*

CONSIDÉRANT que monsieur Dominique Harvey désire présenter une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement pour l'exploitation d'un abattoir de proximité sur une partie du lot 16, rang 7, canton Dolbeau au 230, chemin Lapointe;

CONSIDÉRANT qu'il doit joindre à sa demande une intention de la municipalité pour recevoir les eaux usées de l'abattoir afin de les traiter dans les étangs aérés;

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon  
et résolu unanimement :

Que la municipalité est disposée à approuver un protocole  
d'entente avec monsieur Dominique Harvey pour le traitement des eaux  
usées provenant de l'abattoir de proximité conditionnel à l'obtention de  
l'autorisation du ministère de l'Environnement.

\*\*     *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*

À 20h55, monsieur Jules Bernier propose la levée de l'assemblée.  
Acceptée à l'unanimité.

---

Michel Roberge, maire suppléant

---

Régis Martin, secrétaire-trésorier